

TRANSPORTS

Les dirigeants armoricains manifestent aujourd'hui aux portes du réseau routier breton pour tenter de faire annuler la future taxe Borloo décidée dans le cadre du Grenelle. Leurs entreprises seraient lourdement mises à contribution.

# Le patronat breton en guerre contre l'écotaxe

DE NOTRE CORRESPONDANT À RENNES.

**L**e projet de taxe Borloo, prévue pour entrer en application d'ici à 2011, vise à inciter les entreprises à mieux utiliser les transports alternatifs à la route. Elle sera financée par une taxe en moyenne de 0,12 euro par essieu et kilomètre parcouru. Les routes nationales et départementales sont concernées, mais les véhicules de transport de marchandises circulant sur les autoroutes n'auront pas à l'honneur. « Nous ne sommes pas contre la protection de l'environnement,

explique Patrick Caré, le président du Medef breton, mais la situation bretonne est singulière puisque l'ensemble de ses axes routiers sont d'accès gratuit, les entreprises vont donc payer au prix fort la taxe. »

## 120 millions d'euros par an

Selon les calculs effectués par le Medef et les organismes consulaires, les sociétés bretonnes devront payer une enveloppe de 120 millions d'euros par an, soit 12 % du total prévisionnel du futur impôt Borloo quand la Bretagne représente 4,5 % du PIB national. Ce déséquilibre incite la

plupart des organisations professionnelles, chambres consulaires et d'agriculture, à manifester unanimement aujourd'hui au péage autoroutier de La Gravelle sur l'A11, la principale porte d'entrée de la Bretagne. « Nous soutenons, continue Patrick Caré, une annulation complète de cette taxe Borloo. Si nous ne sommes pas entendus, nous durcirons le mouvement. »

Les patrons bretons considèrent, en effet, qu'il y va de l'avenir économique de la première région agroalimentaire française. « Plus de 70 % des volumes de marchandises sont transportés par

la route car il n'existe pas de solution alternative, les trains de marchandises ne peuvent pas charger des produits frais, notamment, compte tenu des délais très courts d'acheminement », dit à son tour Christian Tacquart, le président de l'Abea, l'Association bretonne des entreprises de l'agroalimentaire.

D'autres entrepreneurs régionaux prennent fait et cause pour le mouvement engagé par les Bretons. Ceux-ci ont ainsi reçu le soutien des organisations professionnelles des Pays de la Loire et de la Basse-Normandie.

STANISLAS DU GUERNY